



Parti Démocrate-Chr
DC Genève
Association de Lancy

ECHO de LANCY

Rédacteur resp.: Stéphane Lorenzini, 41 ch. des Palettes, 1212 Grand-Lancy

Septembre 2001 N° 116

BULLETIN D'INFORMATION DU PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN DE LANCY

Case postale, 1213 Petit-Lancy - CCP 12-12038-0

Editorial



Dans les deux mois à venir vont se dérouler une votation communale et les élections cantonales pour le Grand Conseil. Elections et votation particulièrement importantes pour l'avenir de notre Commune et de notre République.

Vote municipal du 23 septembre 2001

Il nous est apparu indispensable d'afficher clairement notre position en faveur du contre-projet et de faire connaître avec le plus d'éléments possibles les enjeux de cette votation. Tout ce que vous devez savoir sur ce sujet se trouve dans l'article de Stéphane Lorenzini (*voir en page 3-4*).

Plus généralement, il tombe sous le sens que nous sommes tous friands de ces espaces verts dont le territoire communal de Lancy est largement pourvu, tant au niveau des arbres que des parcs et zones de verdu-

re. Parcs qui sont devenus inaliénables selon un vote récent du Conseil municipal.

Voter oui au contre-projet, c'est respecter le plan directeur qui permet pour les 20 à 30 prochaines années la construction des logements, dont tout le monde admet le besoin, pour celles et ceux qui souhaiteraient s'installer sur notre commune, voire permettre à vos enfants de rester ou de revenir habiter à Lancy.

Je terminerai en vous demandant de ne pas oublier que ces zones, enjeu de l'initiative, sont sises à proximité des voies de circulation, transports publics, commerces, écoles.

Elles sont en outre viabilisées (électricité, eau, canalisations, etc.). Ces équipements et viabilisations qui ont coûté des millions à la collectivité ne seraient alors jamais rentabilisés.

Elections au Grand Conseil du 15 octobre 2001

Il est vital pour le bon fonctionnement de notre République que le centre reprenne

SOMMAIRE

Editorial	p. 1-2	Salle Omni-sports de Champs-Gottreux/ Curé-Baud - Echec au développement du sport à Lancy	p. 5
Agenda 21 de la Ville de Lancy	p. 2	Présentation de Marceline Dilonardo	p. 6
Initiative "pour la sauvegarde de quartiers verdoyants à Lancy": notre avis	p. 3-4		

son importance, et bien évidemment surtout notre parti, afin que le Grand Conseil puisse travailler dans le consensus qui a si bien réussi à notre pays depuis des décennies, plutôt que de continuer à s'épuiser en longues diatribes stériles entre les extrêmes qui paralysent la marche de notre République.

Aujourd'hui, nous sommes particulièrement heureux de vous présenter la candidate de notre Association, Madame Marceli-

ne Dilonardo qui symbolise au plus près les fondements de notre doctrine. Nous vous laissons le plaisir de la découvrir dans cet "Echo de Lancy" (voir en page 6).

Nous sommes persuadés que vous vous laisserez convaincre qu'elle sera une excellente députée à même de défendre au mieux nos valeurs et convictions.

*Yves Favre,
Président*

Agenda 21 de la Ville de Lancy



Lors de la séance du Conseil municipal du 22 mars 2001, le vote de principe sur l'élaboration d'un Agenda 21 local a été accepté à l'unanimité.

Dans mon dernier article du mois de mai, je vous ai expliqué ce qu'est le développement durable et la synergie qu'il implique entre des objectifs souvent en opposi-

tion: la protection de l'environnement, le développement économique et le bien-être social. C'est en 1992, au sommet Mondial de la Terre à Rio que 180 Etats se sont engagés en faveur de la réalisation d'un Agenda 21 où les problèmes environnementaux de notre planète ont été étudiés; des objectifs et des pistes d'intervention ont été proposés, afin d'éviter que les générations futures n'aient à affronter une totale dégradation des conditions de vie dans les écosystèmes terrestres.

Le Canton de Genève compte déjà avec un Agenda 21 et recommande à toutes les communes de s'engager dans la création de

leur propre Agenda 21. D'une part, la commune représente la base idéale pour l'étude de différents paramètres qui ont un lien avec l'aspect économique, environnemental ou social. D'autre part, l'élaboration d'un Agenda 21 local aurait pour effet bénéfique de sensibiliser la population sur ce concept. Les habitants pourraient prendre part à des réflexions, y apporter des initiatives, manifester leurs envies, leurs besoins. C'est bien là le mérite d'un Agenda 21 local, car les mesures destinées à rendre une commune plus performante au point de vue du développement durable ne peuvent être envisagées sans compter sur l'aide des habitants de la commune.

Pour ce faire, un mandat a été donné au Professeur Lachavanne de l'Université de Genève pour l'établissement de cet Agenda 21. Le premier pas est la formation d'un comité de pilotage qui comptera, parmi d'autres personnalités de notre commune, d'un représentant par groupe politique. Etant donné que j'ai eu l'honneur d'être déléguée par mon groupe pour en faire partie, je me ferai un plaisir de vous tenir au courant de la suite des événements.

Maribel Malagoli

Initiative pour la sauvegarde de quartiers verdoyants à Lancy:

Prise de position du PDC



Comme nous vous l'exprimions déjà dans notre précédent journal, cette initiative est extrême dans ses demandes (déclassement de zones de développement en zones villas). Elle est inacceptable pour notre parti qui se veut le garant d'un développement maîtrisé de Lancy, chose qui ne peut se faire qu'en zones de développement, car nous avons notre mot à dire sur les plans localisés de

quartier et jouissons en plus du droit de préemption.

Néanmoins, cette initiative exprime une volonté populaire de voir un autre développement urbanistique pour Lancy et notre parti l'a très bien compris. Ainsi, le PDC a formé un groupe de réflexion composé des initiants et des partis politiques lancéens dans le but de trouver un compromis acceptable pour tous.

OUI au contre-projet, fruit d'un consensus

Après de nombreuses séances au sein de ce groupe ainsi qu'à la Commission municipale de l'aménagement, une proposition cohérente et raisonnable a vu le jour: il s'agit du contre-projet. Celui-ci, que nous qualifions de consensuel, a été plébiscité par le Conseil Municipal, y compris par le Parti écologiste, mais à l'exception des Libéraux.

Certes, ce contre-projet fait la part belle à la nature par la création de larges zones de verdure, en demandant expressément l'intervention de paysagistes dans l'élaboration des futurs schémas directeurs qui devraient tenir compte de la végétation existante.

Certes, la densité devrait être réduite des 1,2 usuellement pratiqués en zone de développement à 0,8. Néanmoins, il préserve le concept de zones de développement qui nous permettra d'envisager sereinement l'ave-

nir et d'accueillir, quand cela sera nécessaire, de nouveaux habitants à Lancy et ce dans de bonnes conditions.

Ce contre-projet, s'il est alléchant de par sa faible densité, demande des efforts financiers très importants, tant à la commune –donc aux citoyens, à cause des achats de parcelles qu'il demandera– ainsi qu'aux propriétaires privés qui devront s'attendre à une diminution de la valeur de leur bien.

NON à une initiative au titre trompeur

Cette initiative qui repose sur l'égoïsme de certains propriétaires qui veulent à tout prix éviter de voir des immeubles se construire à proximité de leurs villas est totalement contraire au concept cantonal d'aménagement du territoire. En effet, ces quartiers sont en zone de développement depuis presque cinquante ans de par leur situation géographique idéale, proche de la ville, le long d'axes bien desservis par les transports en commun. De plus, au cours de ces années, la Ville de Lancy et le canton de Genève ont investi des millions pour équiper ces zones en canalisations, routes, mais surtout équipements scolaires dimensionnés en conséquence, etc...

En outre, cette initiative reviendrait à privatiser définitivement les derniers espaces verts disponibles sur Lancy; seul le contre-projet permettra à la commune, grâce notamment au droit de préemption, de créer des parcs et de maîtriser l'aménagement paysager de Lancy. Des jardins privés ne sont pas accessibles à la population, tandis que le contre-projet prévoit de créer des parcs dans les deux secteurs de Surville et des Palettes.

Attention: la zone villa permet une densification "tapissante" de 0,4, ce qui revient à coucher des immeubles plutôt que de les construire en hauteur pour dégager des espaces verts communs et de préserver une végétation sensible. De la verdure pour quelques-uns uniquement, voilà le triste résultat si l'initiative était acceptée.

Comme vous le savez certainement, Genève passe par une crise du logement,

principalement du logement social; cette initiative va à l'encontre des efforts prônés par le Rassemblement pour une Politique Sociale du Logement et l'ensemble des partis politiques qui veulent préserver des zones de développement qui peuvent d'ailleurs se construire petit à petit (ces zones sont constructibles

depuis 1958 et sont toujours "non développées").

**Le PDC vous incite à voter et faire voter:
NON à l'initiative et
OUI au contre-projet.**

*Stéphane Lorenzini,
Vice-Président*

Votation du 23 septembre

Lancés, 2 choix de vie vous sont proposés.

Celui de l'initiative...

...cela ne suffit pas pour vivre

Votez
NON

Le contre-projet...

...avec un toit on vit mieux

Votez
OUI

**ALLIANCE
DE GAUCHE**



les socialistes



Démocrate-Chrétien



Salle Omni-sports de Champs-Gottreux/Curé-Baud: Echec au développement du sport à Lancy



Lors de la séance du 21 juin 2001, le Conseil municipal a refusé la poursuite de ce projet, malgré un préavis favorable de la Commission des Sports, par 7 oui et 1 abstention. Il est regrettable de constater que si tous les commissaires avaient maintenu leur position initiale, qui devait représenter l'opinion de leur groupe, le résultat du vote aurait été inversé. Sans ce revirement très "démocratique", nous aurions pu saisir une

belle opportunité en faveur du sport à Lancy (p.m. le groupe démocrate-chrétien a voté à l'unanimité pour ce projet).

L'utilité de cette salle de sports dans ce quartier avait été nettement reconnue lors du vote d'un crédit d'étude le 28 janvier 1993 à une très large majorité de 22 oui, 3 non et 3 abstentions.

Hélas, il n'est pas facile de construire à Lancy et le temps passe vite...

Il faut rappeler que l'implantation de ce bâtiment semi-enterré avec parking souterrain pour 25 voitures, suffisant pour l'usage courant de la salle, en plus des transports publics à proximité immédiate, s'intégrait harmonieusement au plan localisé de quartier, sans provoquer de nuisances particulières. Il ne s'agissait pas de construire une salle de spectacles à grand public, mais des locaux destinés à la pratique de sports d'intérieur populaires. Il ne fait pas beau temps toute l'année dans notre région!

Autres temps, autres personnes depuis 1993 et autres objectifs politiques pour certains conseillers (hors PDC) qui accordent leurs priorités d'aujourd'hui à une réalisation socioculturelle de grande envergure qui progresse à la vitesse d'un escargot rachitique recherchant ses utilités, sans parler de ceux qui fomentent un CASS(E?) à l'UBS-Palettes à grands frais d'investissement.

Nous ne renions pas ces objectifs d'intérêt

public, mais nous souhaitons trouver un équilibre qui convienne aux besoins réels de la population lancéenne, à savoir une politique sociale mieux ciblée et une politique culturelle moins élitiste ne satisfaisant pas uniquement un cercle d'initiés.

La coalition de circonstance, radicale-socialiste, qui a fait capoter le projet de Champs-Gottreux serait certainement bien inspirée de ne pas négliger, pour un futur programme électoral à étoffer par de véritables propositions, l'impact culturel et social de la pratique de sports ouverts à tous.

L'Association démocrate-chrétienne de Lancy l'a bien compris en mettant en place un groupe de travail et de réflexion sur les besoins présents et futurs du sport à Lancy.

Par cette démarche, nous avons invité et reçu un certain nombre de responsables de sociétés sportives, ainsi que des animateurs de loisirs pour la jeunesse.

Il ressort de ces consultations et discussions, une nette évolution vers une pratique sportive moins axée sur la compétition et ses exigences sélectives, soit une demande croissante, alors que les équipements actuels sont saturés.

La construction de la nouvelle salle omni-sports au Petit-Lancy résoudra une partie des problèmes au nord de la Commune, mais certainement pas ceux de Lancy-Sud qui s'aggraveront dans le futur par la démolition de la salle de gym Rapin pour assurer le passage du tram au village du Grand-Lancy.

Champs-Gottreux était vraiment une bonne opportunité, dommage que certains ne l'aient pas compris!

Il faudra maintenant faire preuve d'imagination et inventer des terrains propices à l'édification de locaux sportifs.

Peut-être par une solution intercommunale qui prendra beaucoup de temps à sa réalisation et de bonne volonté pour un fonctionnement équitable.

Nous n'avons pas le droit de décevoir et priver une jeunesse avide de sports-loisirs-divertissements par manque de réalisme...

Marc Guillermin,

Président de la Commission des Sports

Présentation de Marceline Dilonardo

Rôle politique

- Conseillère municipale de Lancy depuis 1999
- Membre de la Commission écoles, culture et loisirs et de la Commission Sécurité du Conseil municipal de Lancy
- Membre du Comité directeur du PDC
- Candidate au Grand Conseil.

Situation familiale et parcours professionnel

- Agée de 53 ans; à Lancy depuis 1951; mariée en 1972; mère de 6 enfants de 13 à 26 ans; deux petits-fils.
- Scolarité à l'école du Petit-Lancy. Ecole secondaire et école de commerce, puis une école d'infirmière. Assistante médicale chez un médecin pendant quelques années.
- En 1976, création et collaboration depuis lors dans l'entreprise commerciale familia-



le (PME de 70 employés).

Activités

- Active au sein de la Paroisse du Petit-Lancy.
- Membre du comité d'une fête de quartier: "Caroline fête son chemin"

Préoccupations sociales

Soucieuse du manque de repères dans notre société en pleine mutation; beaucoup de valeurs qui ont prévalu pendant des années sont en train de s'effondrer: la cellule familiale, le respect entre les générations, le civisme, la notion du bien commun.

Caractère

Jovial, enthousiaste.

Définition

Marceline personnalise sur bien des points l'idéal PDC.

Le Parti Démocrate-Chrétien, Association de Lancy, présentera une candidate à la députation du Grand Conseil:

Marceline Dilonardo, Conseillère municipale.

Votez et faites voter cette candidate lancéenne!